Circulaire 8222





Concours de création d'un journal - "Journalistes en herbe" - pour les classes de 6ème année primaire, ainsi que de 1ère, 2ème et 6ème années de l'enseignement secondaire, organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative	
Validité	du 23/08/2021 au 15/10/2021	
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire	
Information succincte	Ouverture de la période des inscriptions au concours annuel de création	
	d'un journal, organisé par la Cellule Culture-Enseignement du Ministère	
	de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2021-2022	
Mots-clés	2concours, journal, presse écrite, écriture, éducation aux médias, culture	

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Unités d'enseignement	
Primaire ordinaire	Internats primaire ordinaire
Secondaire ordinaire	Internats secondaire ordinaire
Secondaire en alternance (CEFA)	Internats prim. ou sec. spécialisé
, ,	
Primaire spécialisé	
Secondaire spécialisé	
	Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) Primaire spécialisé

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)

Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS

Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)

Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)

Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone

Le Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la FWB

Les Gouverneurs de province

Les organisations représentatives des associations de parents

Signataire(s)

Autre administration générale : Frédéric DELCOR, Secrétaire général

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
GUILLAUME, Sonia	Secrétariat général, Cellule Culture-	0492/187826
	Enseignement	sonia.guillaume@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous annoncer le lancement pour l'année scolaire 2021-2022 de la treizième édition du concours de création de journaux à destination des classes de 6^e année primaire, ainsi que de 1^{re}, 2^e et 6^e années de l'enseignement secondaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles : « JOURNALISTES EN HERBE ».

Initié par la Cellule Culture-Enseignement du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Décret du 24 mars 2006 relatif à la mise en œuvre, la promotion et le renforcement des collaborations entre la culture et l'enseignement, le concours « Journalistes en herbe » vise à mettre en avant la créativité, l'expression écrite et graphique, ainsi que l'accès à la culture au sens large, à travers la production d'un journal. Cette activité répond par ailleurs pleinement aux objectifs du PECA.

Il s'agit de donner la parole aux élèves, d'éveiller leur esprit critique, de leur permettre de réaliser un projet collectif mettant notamment à l'épreuve leur inventivité, leur capacité de réflexion, d'analyse et de synthèse, leur capacité d'écriture, leur curiosité, etc.

La diversité et la richesse des potentialités d'exploitations pédagogiques de la presse écrite dans le cadre des programmes de cours (français, morale, histoire, géographie, etc.) ne sont plus à démontrer.

A côté de l'exploitation de contenus, la réalisation d'un journal permet aux élèves de se familiariser avec les exigences du genre : mise en page, graphisme, typologie, choix d'un « bon titre », approche des différentes manières de traiter un sujet (interviews, reportages, articles de fond...), règles d'écriture d'articles en vue d'être lus, choix d'une bonne illustration...

Une nouveauté à partir de cette année : il vous est proposé de choisir entre un journal au format papier ou un journal au format web.

Une attention toute particulière est accordée à l'encadrement pédagogique du projet.

Ainsi, chaque classe participante bénéficiera de deux ateliers animés par un journaliste et un kit pédagogique sera remis aux enseignants inscrits. Une distribution gratuite de quotidiens sera également assurée.

Les inscriptions au concours peuvent se faire auprès de la Cellule Culture-Enseignement suivant les modalités précisées en annexe ou via l'espace internet spécifique au concours, accessible sur le site www.culture-enseignement.be.

En vous remerciant de bien vouloir relayer cette information auprès des enseignants concernés de votre établissement ou de votre réseau.

Frédéric DELCOR Secrétaire général

Annexes: 1.Présentation générale - 2.Formulaire d'inscription - 3.Règlement